

Les élèves des 249 collèges publics « têtes de réseaux ambition réussite » se distinguent des autres, en début de sixième, par leur origine sociale plus défavorisée, de moindres acquis et un plus fort retard scolaire.

Dans ces collèges, les résultats aux épreuves écrites du diplôme national du brevet sont en moyenne plus faibles qu'ailleurs.

L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une relance de l'éducation prioritaire (EP), qui s'est traduite par une réorganisation de la carte de l'EP qui entre en vigueur à la rentrée 2006. Le collège devient « l'unité de référence » du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves. En lieu et place des actuelles zones et réseaux d'éducation prioritaire, se structurent ainsi les 249 réseaux « ambition réussite » et les autres réseaux dits « de réussite scolaire ».

Les 249 collèges « ambition réussite » (AR) ont été sélectionnés sur la base de plusieurs critères : proportion d'élèves de sixième d'origine sociale défavorisée, en retard de 2 ans ou plus ou ayant un faible score à l'évaluation à l'entrée en sixième, proportion de parents bénéficiaires du RMI et d'enfants non francophones.

En 2005-06, 129 400 élèves, soit un collégien sur vingt, étaient scolarisés en collège classé depuis AR. Conformément aux critères retenus pour arrêter la liste de ces collèges, les élèves sont très massivement d'origine sociale défavorisée : en classe de sixième, 71 % ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 39 % dans les autres collèges publics. Ils présentent un fort retard scolaire, 10,1 % étant en retard de deux ans ou plus en sixième contre 2,8 % ailleurs. Leurs acquis scolaires sont sensiblement moindres que ceux de leurs camarades : en 2003, le score moyen par établissement à l'évaluation de début de sixième était de 49 sur 100 pour les collèges AR contre 64 ailleurs (tableau 01). Parmi ces 249 collèges, 238 étaient déjà en EP

et bénéficiaient de moyens supplémentaires : en 2004-2005, ils se voyaient ainsi attribuer, en moyenne, plus de 11 % d'heures d'enseignement par élève de plus que les autres collèges. Cet effort, qui se traduisait par un nombre d'élèves par classe et par structure pédagogique moins élevé que dans les autres établissements publics, ou que dans l'ensemble de l'EP, sera renforcé par l'apport d'enseignants et d'assistants d'éducation supplémentaires (tableau 02).

Les enseignants des collèges AR sont plus jeunes et moins « anciens » dans l'établissement : 28 % ont 30 ans ou moins, et 39 % sont présents dans l'établissement depuis deux ans ou moins, contre respectivement 16 et 29 % dans les autres collèges publics. Les personnels ATOS sont nettement moins jeunes que les enseignants, que le collège relève ou non de l'AR (graphique 03).

Le diplôme national du brevet (DNB) comprend un examen écrit de trois épreuves (français, mathématiques et histoire – géographie – éducation civique). À la session 2005, 72,2 % des élèves des collèges classés AR ont obtenu moins de 10 sur 20 aux épreuves écrites, contre 58,9 % des élèves de l'EP et 42,7 % dans les autres collèges publics (graphique 04).

Dans le cadre de la LOLF, les écarts entre élèves de l'éducation prioritaire, notamment des réseaux « ambition réussite », et les autres, seront mesurés en matière de maîtrise des compétences du socle commun, de retard scolaire et de taux d'encadrement.

L'objectif du plan de relance de l'éducation prioritaire est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Le collège devient « l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves. Sur ce modèle, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, se structurent les 249 réseaux « ambition réussite » et les autres réseaux dits « de réussite scolaire » (circulaire n° 2006-058, parue au bulletin officiel n° 14 de 2006). Le pourcentage d'enfants d'ouvriers et d'inactifs (tableau 01) comprend les enfants d'ouvriers, qualifiés et non qualifiés, d'ouvriers agricoles, des retraités employés ou ouvriers et des personnes toujours sans activité professionnelle. Les professions non renseignées sont comptabilisées à part. Le score moyen par établissement à l'évaluation en début de 6^e en septembre 2003 est la moyenne des scores calculés sur 100 en mathématiques et en français, SEGPA exclues. L'année 2003 est la dernière année dont les résultats sont disponibles pour l'ensemble des collèges de métropole et des DOM. L'indicateur du tableau 02 rapporte l'ensemble des heures d'enseignement (y compris celles effectuées par les ressources locales – vacataires, compléments de service... – et les ARE) aux effectifs des élèves du collège (hors SEGPA). Le graphique 03 donne la proportion d'enseignants, titulaires ou non, y compris les titulaires remplaçants, dont l'affectation principale est depuis 2 ans ou moins dans le collège. Le graphique 04 donne la répartition des élèves selon la moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites de la session 2005 du DNB.

Sources : MEN-DEPP, fichiers Scolarité, AGAPE, EPP et « Structures et services ». Champ : métropole et DOM, public.

01 Origine sociale, retard scolaire et score aux évaluations des élèves de sixième des collèges « ambition réussite »

	Proportion en 2004-2005 d'élèves de sixième		Score moyen par établissement à l'évaluation de sixième (septembre 2003)
	Enfants d'ouvriers et d'inactifs	En retard de 2 ans ou plus	
Ambition réussite	71,2%	10,1%	48,8
Hors ambition réussite	39,2%	2,8%	64,1

Source : MEN - DEPP

02 Moyens en personnel enseignant et tailles de classes en collège, à la rentrée 2004

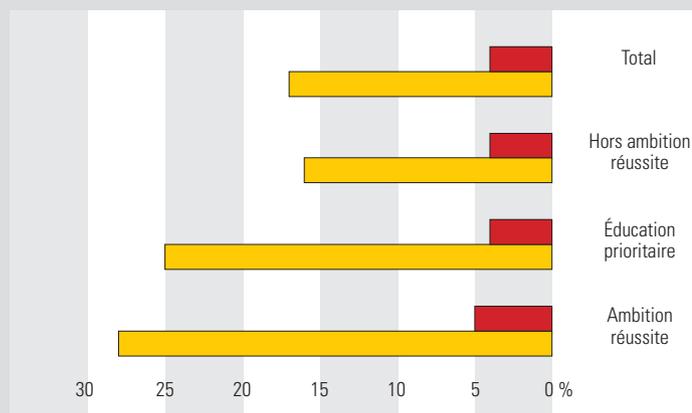
	Ambition réussite	Hors ambition réussite	Total
Nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement par élève (H/E)	1,43	1,27	1,27
Nombre moyen d'élèves par division	21,6	24,1	24,0
Nombre moyen d'élèves par structure pédagogique (E/S)	20,7*	22,9*	22,8

*21,4 en EP et 23,4 hors EP

Source : MEN-DEPP

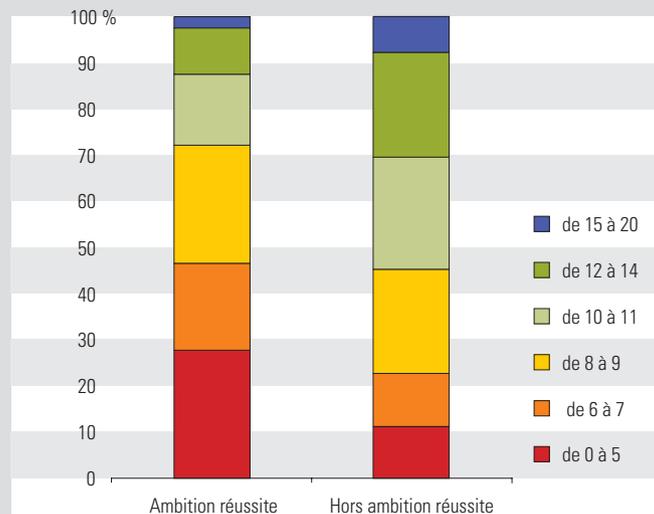
03 Proportions des personnels...

a) ...âgés de 30 ans ou moins en 2004



Source : MEN-DEPP

04 Répartition des élèves selon leurs notes aux épreuves écrites du DNB 2005



Lecture : dans les collèges « ambition réussite », 27,7 % des élèves ont eu entre 0 et 5 sur 20 en moyenne aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) à la session de juin 2005 contre 11,2 % des élèves des collèges hors « ambition réussite ».

Source : MEN-DEPP

b) ...présents dans le même établissement depuis deux ans ou moins

